

<http://jesuschristenfrance.fr/spip.php?article426>

Nous avons le devoir de nous protéger, de protéger nos prêtres, les fidèles et nos lieux de culte



- France, Europe et Christianisme -
Date de mise en ligne : jeudi 28 juillet 2016

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Nous avons le devoir de désigner l'ennemi qui vient frapper nos semblables, de le combattre, fermement. Nous avons le devoir de nous protéger, de protéger nos prêtres, les fidèles et nos lieux de culte

Tribune. Pour Albéric Dumont, consultant en sécurité et analyse des risques, Fondateur de la société Ultraia, spécialisée dans la protection des lieux de culte, "nous avons le devoir de nous protéger, de protéger nos prêtres et les fidèles".

Mardi 26 juillet, un prêtre a été égorgé alors qu'il célébrait une messe. Cela ne s'est passé ni en Irak ni en Syrie. Cela s'est passé en France, en 2016.

Une limite supplémentaire a été franchie. Alors que malheureusement, nous pensions que nous étions arrivés aux confins de l'horreur lors de l'attaque du 14 juillet à Nice avec l'assassinat de nos enfants, voilà que des Français ont de nouveau été attaqués et tués. Et ce, pour une seule raison : ils pratiquaient leur religion.

Au-delà du dénombrement macabre des victimes des derniers attentats, cette attaque repousse encore les limites de l'horreur et de révèle un peu plus nos propres vulnérabilités. Le symbole touché par cette attaque meurtrière en fait une des plus lourdes que notre pays ait à déplorer : un prêtre, égorgé dans une église alors qu'il célébrait une messe.

Un prêtre a été tué, deux fidèles, venus assister à la messe, grièvement blessés. Ces crimes n'ont pas été perpétrés dans une grande cathédrale lors d'une célébration importante où l'affluence aurait garanti un nombre de victimes conséquent. Il s'agit d'une attaque à l'arme blanche lors d'une messe de semaine, dans une église de province, où les assaillants savaient qu'ils ne rencontreraient pas plus d'une petite dizaine de personnes âgées.

La menace s'étend à présent sur l'ensemble du territoire et plus seulement dans les grands centres ou lors de grands événements. Elle a également changé de forme : il ne s'agit plus de frapper des foules mais bien des individus, non plus seulement avec des moyens spectaculaires mais à l'arme blanche douloureusement efficace.

Enfin, en choisissant d'attaquer des fidèles chrétiens lors d'une messe, c'est le cœur même de la menace qui est révélé. Le communiqué de presse de l'Etat Islamique au lendemain du 13 novembre parlait de Paris comme le « symbole de la Croix » en Europe. La portée symbolique de l'attaque de ce matin ne doit en aucun cas être minorée ou mise de côté : il s'agit bien d'attaquer des chrétiens au cœur même de ce qu'ils ont de plus sacré, la messe et ce à travers la personne qui les représente le mieux : le prêtre.

« Allons-nous continuer à fermer les yeux en tendant l'autre joue ? »

Nous avons le devoir de nous protéger, de protéger nos prêtres, les fidèles et nos lieux de culte

Bien sûr, il y aura, comme nous y sommes maintenant malheureusement habitués depuis quelques mois, des compatissants, des bougies, des statuts Facebook, des déclarations et des minutes de silence. Mais une fois ces gestes et ces rituels passés, allons-nous rester les bras ballants, à subir une menace de plus en plus pressante et à nous suffire de ces gestes incantatoires ? Allons-nous continuer à fermer les yeux en tendant l'autre joue ?

Nous ne pouvons évidemment pas répondre à la violence barbare par une barbarie aveugle. Il est en revanche de notre devoir de protéger les plus vulnérables et de prendre conscience de nos propres faiblesses. Nous sommes tous des cibles potentielles, pourquoi continuer à le nier ?

Nous avons le devoir de désigner l'ennemi qui vient frapper nos semblables, de le combattre, fermement. Nous avons le devoir de nous protéger, de protéger nos prêtres, les fidèles et nos lieux de culte.

Cela fait longtemps que les Chrétiens d'Orient attirent notre attention sur ces risques imminents. Personne n'avait pris au sérieux leurs avertissements : pourquoi cela arriverait-il en France, sur notre territoire national ?

Donner des moyens supplémentaires

Nous attendons maintenant des actes forts de la part de nos dirigeants. Il ne s'agit plus de demander un effort supplémentaire à l'Armée déjà à bout de souffle en rajoutant 2 000 hommes au dispositif mis en place. Il s'agit de donner des moyens supplémentaires aux domaines du renseignement, de renforcer notre Armée, de poser, enfin, des actes forts et efficaces, au-delà des déclarations vaines.

Il s'agit surtout d'avoir un autre regard ou une réflexion sérieuse sur le rôle de notre propre justice, où « l'état de droit » est aujourd'hui confronté à l'état de Guerre !

Il est grand temps de se mettre en marche, d'assumer nos responsabilités, de faire preuve de plus de prudence dans le domaine judiciaire, de défendre notre pays et de protéger les français. »

Site source à consulter

[valeurs actuelles | état de droit confronté à l'état de guerre](#)